

Lettre à nos frères prêtres

N° 102 - Juin 2024

Lettre trimestrielle de liaison de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France

(L'actualité quotidienne de la Fraternité Saint-Pie X : www.laportelatine.org)

PASSAGE DE GÉNÉRATION

Après six années à la tête du District de France de la Fraternité Saint-Pie X, je vais retrouver un ministère pastoral plus classique, tel que la plupart d'entre vous le connaissent. J'ai été très heureux de pouvoir, du fait de cette responsabilité, rencontrer un certain nombre d'entre vous, et d'avoir pu, à vingt-quatre reprises, converser avec vous tous au fil de cette *Lettre à nos Frères prêtres*.

Je laisse ma place à mon successeur, l'abbé Gonzague Peignot, et c'est un passage de génération : né, en effet, en 1986, il a donc l'âge des prêtres qui commencent à prendre de plus en plus de responsabilités dans le clergé français, et parmi lesquels seront choisis les évêques de demain.

Pour l'abbé Peignot, comme pour ces prêtres du clergé de France dont je viens de parler, des événements (qui ont marqué ma propre existence) sont désormais de simples événements historiques. Aucun de ceux-là n'était né lors du concile Vatican II, entre 1962 et 1965, ni au moment de la promulgation de la nouvelle messe de Paul VI en 1969, ni lors de la fondation de la Fraternité Saint-Pie X. Autant dire que ce clergé n'est aucunement comptable de ce qui a pu se faire, se refaire ou se défaire, disons entre l'élection du Pape Jean XXIII et celle du Pape François.

Et cela ouvre une perspective tout à fait intéressante pour l'avenir de l'Église. N'ayant à revendiquer personnellement aucun de ces événements, ce « nouveau clergé », si l'on peut l'appeler ainsi, peut entreprendre en toute liberté d'esprit le réexamen de tout ce qui s'est fait durant les derniers soixante ans, pour le confronter aux acquis certains de la Tradition de l'Église. D'autant que les fruits sont là, qui doivent permettre de juger avec pertinence, selon l'affirmation même de Notre Seigneur Jésus-Christ : « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits ».

Quand un prêtre que je connais, dans les âges dont nous parlons, est passé en vingt ans d'une charge de vicaire avec un seul clocher à desservir, à une charge de curé avec soixante-quinze clochers sous sa responsabilité, cela dit quelque chose de l'état de l'Église en France (mais, en bien des lieux à travers le monde, les situations sont les mêmes). Et cela autorise à s'interroger sur ce qui fut présenté dans les années 60, peut-être d'ailleurs avec bonne foi chez certains, comme une « nouvelle Pentecôte » et un « printemps de l'Église ».

Sous la direction de l'abbé Gonzague Peignot, à partir du 15 août prochain, la *Lettre à nos Frères prêtres* continuera donc sa mission de vous proposer des documents touchant la vie de l'Église, ainsi que des réflexions théologiques, liturgiques, canoniques et pastorales, et à dialoguer avec vous, pour contribuer à sa place au renouveau tant espéré de la sainte Église catholique, sur le fondement inébranlable et nécessaire de sa Tradition.

Abbé Benoît de JORNA

Éditorial

p. 1 – Passage de génération
par l'abbé Benoît de Jorna

p. 2 – Les moyens de perfection
pour le prêtre

p. 6 – Quelle jeunesse au pèlerinage
de Chartres ?

p. 8 – Le Credo d'un évêque
catholique

LES MOYENS DE PERFECTION POUR LE PRÊTRE

Nous proposons ici quelques réflexions susceptibles d'aider chaque prêtre à se sanctifier sous le regard de Dieu, réflexions puisées aux meilleurs auteurs spirituels.

Tous appelés à la sainteté, mais spécialement les prêtres

Saint Paul déclare : « Nous savons que toutes choses concourent à l'avantage de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui, selon le dessein qu'il a formé, sont appelés à être saints. Car ceux qu'il a vus par sa prescience, il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils. (...) Ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés » (Rm 8, 28-30).

Tel est le but de notre prédestination comme chrétien, et les moyens pour atteindre ce but qui sont la vocation, la justification et l'adoption. Ces moyens, avec les grâces du Saint-Esprit qui y sont attachées, sont proportionnés et adéquats à la fin qu'il s'agit d'atteindre : notre conformité au Fils de Dieu, dans cette vie et dans l'éternité. Tous les chrétiens sont appelés à être saints, non sans doute dans la même mesure et au même degré, car « l'étoile diffère de l'étoile en éclat » (cf. 1 Co 15, 41) ; mais à chaque homme est donnée une grâce adéquate à la fin à laquelle il est appelé.

Parmi tous ceux qui, selon le langage de saint Paul, sont prédestinés à être *conformes à l'image de Jésus-Christ*, les premiers sans conteste sont ceux qui partagent son sacerdoce. Ils sont appelés à lui ressembler tout spécialement, afin d'être les représentants de sa personne devant les hommes, et le calque fidèle de son esprit. A eux, par conséquent, sont accordés tous les moyens proportionnés et suffisants pour arriver à la fin qui leur est propre : celle d'une étroite conformité avec le Fils de Dieu.

Parmi les moyens donnés au prêtre pour atteindre cette fin nécessaire, trois se détachent spécialement : il s'agit de la grâce sacramentelle du sacerdoce ; de l'exercice du sacerdoce ; enfin, de l'exercice d'une charge pastorale.

La grâce sacramentelle du sacerdoce

Le premier moyen de la perfection sacerdotale est la grâce sacramentelle reçue dans le sacrement de l'ordre. Chaque sacrement confère la grâce sanctifiante ; mais comme chacun est institué pour une fin distincte, une grâce spéciale est donnée par chacun pour la fin distincte qui lui est propre. Voici ce qu'en dit saint Thomas d'Aquin : « Comme les vertus et les dons ajoutent à la grâce ordinaire une perfection déterminée qui est donnée en vue des actes propres des puissances de l'âme, la grâce sacramentelle ajoute à la grâce ordinaire, ainsi qu'aux vertus et aux dons, un secours divin (*auxilium*), destiné à conduire à la fin assignée aux sacrements » (III, q. 62, a. 2). Ce secours divin n'est pas donné une fois pour toutes, mais comme grâce initiale ; il ouvre comme une source divine d'où s'échappe un torrent de grâces qui se répand en de multiples secours (*auxilium*) nécessaires au moment du besoin, du combat, de la tentation.

Non seulement une grâce proportionnée à l'état sacerdotal est accordée dans l'ordination, mais en outre un secours divin tout spécial est donné, secours continu et multiple, mettant le prêtre en mesure d'accomplir toutes les obligations de son sacerdoce. Le prêtre est marqué de trois caractères, celui du baptisé, celui du confirmé et celui du prêtre, et il reçoit par là, continuellement, les grâces sacramentelles proportionnées. Ces divins secours ne font jamais défaut de la part de Dieu. S'ils manquent au prêtre, c'est en raison de son péché, ou de sa paresse, ou de son manque de foi. Il lui suffirait de le vouloir, de saisir la main que Dieu lui offre, et alors il serait soutenu et aidé pour l'accomplissement de ses devoirs et de ses charges. « Je puis tout en celui qui me fortifie » (Ph 4, 13).

Il est de foi que Dieu ne commande jamais l'impossible. Il est de foi également qu'un accroissement de grâce est accordé à celui qui répond à la grâce qui lui est offerte. Et s'il arrivait, par mal-

heur, que le prêtre vienne à perdre sa ferveur première, voire à tomber dans le péché, le sacrement de pénitence reçu dans les bonnes dispositions lui rendrait la vie de son âme et, par la contrition sincère, la grâce de son ordination revivrait en lui, le remettant de nouveau dans la voie de la sanctification et du salut.

L'exercice du sacerdoce

Le sacerdoce lui-même, indépendamment de la grâce qu'il confère, est une source de sanctification pour le prêtre. Il est une retraite, une sauvegarde et un abri contre le monde. Il stimule et il élève les aspirations du cœur. Il imprime au prêtre un mouvement d'ascension vers Dieu.

Un prêtre est séparé de la foule pour travailler à la plus grande gloire de Dieu. A toute vie sacerdotale peut s'appliquer ce qui était écrit sur les vases sacrés du Temple : « Sanctifié pour le Seigneur ». C'est à cela que tous les actes de sa personne doivent se rapporter.

Les paroles du Psalmiste doivent trouver leur expression vraie sur les lèvres et dans le cœur d'un prêtre : « Je n'ai demandé au Seigneur qu'une seule chose, et je ne rechercherai qu'une seule chose, c'est que je puisse habiter dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie ; c'est que je puisse goûter les délices du Seigneur et que je puisse visiter son temple, car il m'a caché dans les profondeurs de son tabernacle » (Ps 26, 4-6).

Le titre d'*Alter Christus* qui est celui du prêtre est à la fois pour lui une joie et un appel. Si le prêtre s'identifie au Christ, il demeure en lui. « La charité du Christ nous presse », dit l'Apôtre (2 Co 5, 14) : c'est-à-dire que son amour pour nous le presse de l'aimer, de le servir de toutes les puissances de son âme, car il est mort pour nous précisément dans ce but.

Si la présence de Jésus s'empare de toute l'âme du prêtre, elle pénètre son intelligence, sa volonté, ses affections. Jésus vit en lui, et le prêtre vit en lui et par lui d'une vie surnaturelle. Sa liberté lui reste dans sa plénitude, bien sûr, et pourtant l'esprit et les inspirations de Jésus règnent absolument sur le prêtre. Ses pensées sont les siennes, ses actions sont les siennes.

Quelle abondance de suavité embaumera sa vie si, comme prêtre, il peut dire : « Ce n'est plus moi qui vit, c'est le Christ qui vit en moi » (Ga 2, 20) ! Cette conviction d'être rendu conforme à l'image du Fils de Dieu, comme dit saint Paul, par la participation à son sacerdoce, doit être un perpétuel stimulant pour le prêtre de s'élever dans la perfection.

L'exercice d'une charge pastorale

Enfin, l'exercice d'une charge pastorale est, en lui-même, un stimulant pour la sanctification du prêtre. Car toute charge convenablement remplie dans l'Église entraîne peu ou prou de devoir mener une vie d'abnégation de soi-même. Un pasteur a autant d'actes de sujétion, de renoncement, de charité à remplir qu'il a d'âmes à servir et à guider. Bons et méchants, malades et bien portants, jeunes et vieux, sages ou insensés, dignes et indignes, pénitents et impénitents, convertis et non convertis, pécheurs et relaps, endurcis et rebelles, tous sont confiés à sa vigilance pastorale. Pas un ne peut être négligé, encore moins rejeté par lui, jamais, en aucun temps, en aucune circonstance.

Saint Philippe Neri avait l'habitude de dire qu'un prêtre n'a pas de temps qui lui appartienne, et que bon nombre des plus consolantes conversions qu'il opère se présentent à lui à des heures indues et à des moments inopportuns. S'il avait repoussé l'âme qui s'est présentée à lui à une heure indue, en un temps peu convenable, cette âme pouvait se perdre.

La patience qu'il faut au prêtre pour supporter tant de caractères disparates ; l'abnégation dont il a besoin pour se plier à tant d'esprits excentriques et inconsiderés qui s'adressent à lui ; les appels fatigants et parfois excessifs faits à son ministère ; l'apostolat auprès des malades ; les importunités si fréquentes des gens qui viennent le trouver ou qui lui téléphonent : tout cela fait de la vie du prêtre une vie renoncée, une vie mangée. Aucun cilice ne mortifie le corps comme cette vie de perpétuelle abnégation de soi-même ne mortifie la volonté. Or, quand la volonté est mortifiée, le

serviteur commence à ressembler à son Maître, qui est venu faire, non pas sa propre volonté, mais la volonté de celui qui l'a envoyé.

On peut encore ajouter que l'office pastoral est la plus haute école de charité : or, la charité, c'est la perfection de Dieu et c'est la perfection de l'homme. C'est la charité qui a porté le prêtre à devenir pasteur, et c'est la charité qui l'oblige à consumer ainsi sa vie pour son troupeau. Du commencement à la fin de sa vie sacerdotale, la charité est le moteur de l'action du prêtre, qui met en branle et dirige toutes les facultés de son être. Et comme, dans chacune de ces actions, c'est la charité qui se traduit en acte, cette charité en lui reçoit un perpétuel accroissement, sous l'action du Saint-Esprit, qui est lui-même la charité de Dieu. Or, la charité, c'est finalement la sanctification elle-même.

Les moyens très concrets de la sanctification du prêtre

Premièrement, c'est la loi de chasteté, avec tout ce qu'elle réclame de prudence, de vigilance, de combat, de persévérance.

Secondement, c'est la vie et l'esprit de pauvreté, qui trace une règle au prêtre, quant à l'usage de ce qu'il perçoit de par son ministère ; et qui lui donne des conseils et des orientations en ce qui concerne ses biens personnels, s'il en possède.

Troisièmement, c'est l'obéissance à l'Église, à son évêque, à la loi canonique, à l'autorité vivante, obéissance qui s'exerce même dans les plus petits détails.

Quatrièmement, l'habitude de la prière et de l'oraison, donc de la contemplation de Dieu.

Cinquièmement, la célébration quotidienne du sacrifice de la messe, avec sa préparation et son action de grâce ; et, en dépendance, les relations du prêtre avec Jésus présent dans le Saint-Sacrement, soit qu'il le visite, soit qu'il le distribue aux fidèles, soit qu'il lui rende hommage par des expositions, des processions, etc.

Sixièmement, la pratique du confessionnal. Le prêtre fidèle et patient, père, médecin et juge des âmes, puise plus de vraie science dans les exemples vivants de chutes et de relèvements, d'épreuves et de fidélités héroïques, de conversion et de sainteté que lui offre le ministère de la confession qu'en parcourant tous les livres de sa bibliothèque.

Septièmement, la prédication de la parole de Dieu, pour laquelle l'étude et la méditation quotidienne de la sainte Écriture sont d'une nécessité essentielle, tout aussi bien que la fréquentation de la *Somme de théologie* de saint Thomas d'Aquin.

Huitièmement, la récitation de son office, qui constitue autant de visites quotidiennes auprès de la Cour céleste.

Neuvièmement, la pratique de son règlement de vie, inspiré évidemment de celui qu'il a pu suivre au séminaire, mais adapté aux exigences et possibilités de la vie sacerdotale dans le ministère : règlement de vie qui, dans ses grandes lignes au moins, doit être pour le prêtre comme une seconde nature qui le porte à une vie d'union toujours plus profonde avec Dieu.

Trois moyens particulièrement puissants de sanctification

Parmi tous les moyens dont il vient d'être parlé, il en est trois particulièrement puissants, qui sont comme le « cœur nucléaire » de la vie sacerdotale.

Le premier est la célébration quotidienne de la sainte messe. « Lorsqu'arriva le matin, Jésus se tenait sur le rivage » (Jn 21, 4). Le jour commence pour le prêtre avec la présence de Jésus : l'autel est le rivage du monde éternel, et Jésus y vient à la parole du prêtre. Dans la sainte messe, le prêtre le rencontre réellement, même si ses yeux ne le voient pas en son apparence physique.

Si le prêtre consacrait une existence entière à se préparer au saint sacrifice, un aussi divin contact avec la présence réelle le dédommagerait surabondamment de toutes ses oraisons, de toutes ses purifications, de toutes ses pénitences. Or, le Fils éternel de Dieu vient à lui, non pas une seule fois dans toute sa vie, mais chaque matin de cette vie.

Si le prêtre passait la première heure de chacune de ses journées avec la présence visible de son Ange gardien qui lui parlerait, cette heure réglerait toutes les pensées et toutes les actions de sa journée. Or la première heure du prêtre est un contact réel avec le Maître des anges et des saints, avec le Dieu tout-puissant, avec Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même. Comment ce moment d'intimité divine pourrait-il ne pas influencer de façon déterminante sur toute la journée du prêtre ?

Le second moyen est l'office divin. Plusieurs fois par jour, en union avec toute l'Église militante (sur terre) et au nom même de l'Église, le prêtre adore la sainte Trinité en syntonie avec l'Église triomphante (au Ciel) et l'Église souffrante (au Purgatoire).

Cet office divin est une partie de la divine tradition. C'est un incessant témoignage rendu à Dieu et à la foi. Cet office a été composé par des hommes, certes, mais il est inspiré du Saint-Esprit : les matériaux dont il est formé, en particulier, sont l'ouvrage de l'Esprit de Dieu. Les psaumes, les extraits de l'Écriture sainte, les écrits des Pères de l'Église, les compositions ecclésiastiques s'y entremêlent de manière à former un tissu merveilleux de prières, de louanges et d'adoration, et un témoignage vivant du royaume de Dieu et de la communion des saints.

Le cycle perpétuel des solennités et des fêtes de l'année (hiver, printemps, été et automne) fait passer continuellement sous les yeux du prêtre, comme dans un mouvement de rotation, la Révélation chrétienne tout entière. Les prophètes et les Apôtres, les évangélistes et les saints parlent tour à tour au prêtre avec des voix toujours vivantes. L'histoire entière du royaume de Dieu est ramenée sans cesse sous son regard.

Le troisième moyen est l'oraison. L'office divin est une prière vocale, mais sa récitation fournit à l'âme la matière pour une oraison mentale, durant la récitation comme en dehors de celle-ci. La vie du prêtre est analogue à la « vie mixte » (vie active fondée sur la contemplation) de Notre-Seigneur : or, rappelons-le, Jésus consacrait ses journées à la prédication et ses nuits à la prière. La vie du prêtre est ainsi à la fois contemplative et active, et ces deux éléments, la contemplation et l'action, ne peuvent jamais être séparés en lui sans dommage ni péril.

L'effet principal de l'oraison est de rendre tangible pour celui qui médite, en quelque sorte, les choses qui font l'objet de la foi, c'est de faire apparaître le monde invisible comme s'il était visible et le monde futur comme s'il était présent. Avoir une perception vive et constante des choses invisibles comme si elles étaient palpables, des choses futures comme si elles étaient déjà accomplies, c'est réaliser en quelque sorte en soi le monde divin.

Nous lisons que Moïse supporta sans s'émouvoir le courroux du Pharaon, « comme s'il avait vu l'invisible » (He 11, 27). Tout l'effroi que lui inspirait le roi terrestre s'évanouissait sous l'impression qu'il ressentait de la divine présence. Saint Paul nous dit que nous marchons à la lumière de la foi, et que les objets que la foi nous fait découvrir sont éternels. Le monde invisible est la réalité la plus profonde : le monde visible n'en est que l'ombre et le reflet.

Si, par l'oraison, le prêtre imprègne son âme de ces divines réalités, s'il sait en extraire l'or d'une vie sainte, il vivra dans le monde et pour le monde sans jamais être du monde, aussi détaché de la terre que le seront ceux qui ressusciteront avec le Christ. Le sentiment vécu de ces invisibles et célestes réalités est plus efficace que toutes les lois et tous les règlements pour affermir sa vertu. C'est une lumière et une force intérieure qu'il porte avec lui en tout temps et en tout lieu, et qui fortifie la grâce sacramentelle de son sacerdoce ; c'est un appui divin et infaillible dans tout péril et tout besoin.

« Seigneur, donnez-nous beaucoup de saints prêtres ! »

Dans la première préface du Pontifical qui précède l'ordination des prêtres, l'évêque avertit les ordinands qu'ils ne doivent s'élever qu'avec une grande crainte à un état aussi sublime que celui du sacerdoce, et qu'ils doivent prendre soin de posséder une sagesse céleste et une mûre observance de la justice. Heureux le prêtre qui persévère, par tous les moyens spirituels que lui propose l'Église, dans l'oblation qu'il a faite de lui-même, avec ferveur, le jour où il fut ordonné !



QUELLE JEUNESSE AU PÈLERINAGE DE CHARTRES ?

Durant le week-end de Pentecôte, la Fraternité Saint-Pie X a organisé un pèlerinage de Chartres à Paris, comme elle le fait depuis de longues années. Des milliers de marcheurs se sont adonnés à la prière, à la méditation, au sacrifice, autour du saint sacrifice de la messe et de la doctrine pérenne de l'Église.

Au même moment, un autre pèlerinage, de Paris à Chartres, se déroulait également autour de la liturgie traditionnelle. Ces pèlerinages simultanés ont rassemblé à eux deux plus de 25 000 marcheurs.

Jean-Yves Camus a réalisé une enquête sur le terrain, et a exprimé ses impressions par une tribune parue dans Le Figaro des 25-26 mai 2024. Camus est un spécialiste (assez sérieux) de la fameuse « extrême-droite ». Par ailleurs, il s'est converti du catholicisme à un judaïsme observant, ce qui peut expliquer au moins en partie son attention à une démarche spirituelle. Nous publions ici les remarques les plus générales de ce texte, qui nous paraissent dignes d'attirer l'attention.

« Le pèlerinage de Pentecôte (...) a confirmé l'existence d'un catholicisme traditionnel qui se montre à l'extérieur avec une vigueur certaine. C'est ce qui est apparu, sur place, à l'auteur de ces lignes, observateur extérieur puisque non chrétien, mais néanmoins attentif aux débats qui traversent le catholicisme français. (...) Ce qui frappait au premier abord était la ferveur émanant des fidèles, dont les organisateurs situent l'âge moyen à 20 ans. Ce qui indique qu'ils détiennent une partie conséquente de l'avenir du catholicisme, puisqu'ils donneront des fidèles, des élèves du catéchisme et, sans doute, des vocations. L'un des enjeux de l'avenir est donc de savoir comment l'Église pourra à la fois poursuivre dans les orientations de l'actuel pontificat, et laisser une place à la sensibilité traditionaliste. Or celle-ci se sent blessée par les restrictions apportées en 2021 à la célébration selon le rite extraordinaire, auquel Benoît XVI avait redonné reconnaissance et visibilité. Quand on voit la foule de Chartres, on comprend qu'il serait imprudent pour l'Église de laisser se creuser le fossé entre Rome et les fidèles de tradition. D'autant plus que tout un tissu associatif, un gros contingent du scoutisme et tout le réseau des écoles catholiques (...) sont présents dans le cortège et sont autant de forces vives.

« Mais, m'a-t-on dit, ne voyez-vous pas que ces gens sont d'extrême droite ? Que leur propos est politique et qu'ils épousent un catholicisme "identitaire" ? Cette interprétation prend la partie pour le tout. (...) La foule des pèlerins était nettement plus diverse, avec des marcheurs plus intéressés par l'expérience spirituelle que par la politique. Que les fidèles de la tradition soient, dans leur grande majorité, politiquement conservateurs et opposés aux grandes réformes sociétales qui vont à l'encontre de l'enseignement de l'Église, c'est certain. Mais s'opposer au projet de loi sur la fin de vie n'est pas une preuve d'extrémisme : c'est être fidèle au magistère de l'Église. Le problème majeur de la perception du pèlerinage de Chartres à l'extérieur du milieu "tradi" tient d'ailleurs à ce que les mots "magistère", "doctrine", "tradition" sont devenus incompréhensibles. Pour les athées, cela s'entend ! Mais même pour des catholiques "culturels", la cohérence des tenants de la tradition est vue comme un anachronisme, alors qu'elle est juste le refus de voir le dépôt de la foi ballotté au gré du vent de l'adaptation au monde, ce faux impératif qui détermine si vous êtes un (bon) progressiste ou un (méchant) réactionnaire.

« Certes, il existe des tensions entre le programme des organisateurs et un État constitutionnellement laïc. (...) « La réalisation, dans la vie de la cité, de la royauté du Christ sur toute la création et, en particulier, sur les sociétés humaines », objectif d'ailleurs énoncé par le catéchisme de l'Église, doit être poursuivie sans raviver les anciennes fractures religieuses. (...) Il serait dommage que cette affirmation, somme toute classique, du rôle éminent de la foi chrétienne dans l'identité nationale occulte la dimension spirituelle de l'événement que j'ai vu.

« Mon impression personnelle est d'avoir rencontré des hommes et femmes en quête. De réflexion sur le sens de leur vie, puisqu'ils étaient appelés à méditer sur les fins dernières. D'enracinement, non pas dans une identité ethnique, mais dans une liturgie et des rites pluriséculaires qui les relient aux sources mêmes du christianisme. Observateur extérieur encore une fois, j'ajoute que la beauté du rite traditionnel ne me semble pas faire de ceux qui le pratiquent de simples esthètes. La forme conditionnant le fond, il existe une majesté, une gravité, une solennité du rite ancien qui donne l'impression à beaucoup de fidèles de participer à une messe qui est vraiment un Saint Sacrifice et non une simple assemblée communautaire. Bref, Chartres est une manifestation de la puissance d'attraction que conservent le rite ancien et la doctrine traditionnelle, dont on doit constater qu'ils suscitent des conversions ».

LE CREDO D'UN ÉVÊQUE CATHOLIQUE

Mgr Athanasius Schneider, évêque auxiliaire d'Astana, évolue depuis plusieurs années selon une trajectoire spirituelle digne d'intérêt. En s'appuyant sur la prière et l'étude, il redécouvre progressivement ce qu'un certain nombre de personnes, au premier rang desquels Mgr Marcel Lefebvre, ont clairement perçu durant les années 60 et 70 : cette crise terrible qui secoue l'Église. Sur le plan théologique, liturgique, canonique et spirituel, Mgr Schneider se réapproprie jour après jour des éléments de la Tradition catholique immémoriale, et le fait savoir, notamment par des ouvrages et des conférences. Nous ne pouvons qu'être attentifs à une telle évolution, même si l'évêque auxiliaire d'Astana n'a pas encore fait le pas décisif, celui de l'exclusivité de la liturgie traditionnelle.

Mgr Schneider publie un catéchisme sous le titre *Credo – Compendium de la foi catholique*.

La première question à se poser est de savoir s'il est opportun de publier un nouveau catéchisme, puisqu'il en existe déjà d'excellents. Mais c'est un mouvement naturel de la culture, tant humaine que chrétienne, de reprendre à nouveaux frais, pour divers publics, diverses cultures, divers temps, l'exposé de la même réalité.

Après tout, il y a bien quatre Évangiles, ce qui signifie que chacun des évangélistes a estimé que les textes publiés avant lui n'étaient pas absolument suffisants, puisqu'il a cru bon d'en ajouter un nouveau. Ainsi, à chaque siècle de l'histoire de l'Église, des évêques, des prêtres voire des laïcs, par centaines, ont publié des exposés de la foi sous diverses formes. Le travail de Mgr Schneider s'inscrit ainsi dans une tradition bien établie.

Il est également intéressant de s'arrêter sur la présentation même de l'ouvrage. Le modèle historique du Catéchisme romain est celui publié à la suite du Concile de Trente. Or celui-ci, rappelons-le, est un *Catechismus ad parochos*, autrement dit un texte destiné aux curés, qui eux-mêmes doivent en exposer la substance par oral à leurs paroissiens, avec leurs propres mots, leurs exemples, leur sensibilité. Très différent en cela est le *Catéchisme de l'Église catholique* publié en 1992, qui, pour sa part, est plutôt destiné à une lecture directe par les fidèles eux-mêmes.

Mgr Schneider reprend cette deuxième tradition, qui a d'ailleurs été largement illustrée par les très nombreux grands et petits catéchismes dont nous avons parlé plus haut, et qui dérivent du Catéchisme du Concile de Trente, mais rédigés directement à l'intention des fidèles. L'avantage de cette démarche, suivie par l'évêque d'Astana, est que chaque chrétien, lorsqu'il a un doute sur un point de doctrine, peut se référer directement à son *Compendium*.

Nous n'allons évidemment pas parcourir l'intégralité de ce volume de plus de 600 pages. Il est bâti selon un plan classique en trois parties : ce qu'il faut croire, partie basée sur un commentaire du *Je crois en Dieu* ; ce qu'il faut faire, partie basée sur un commentaire des dix commandements ; les moyens de le faire, à savoir la grâce, la prière et les sacrements. En cela, Mgr Schneider n'innove pas, mais transmet fidèlement la doctrine catholique telle qu'elle est contenue dans toute la tradition de l'Église, selon la forme classique : « *Nihil innovetur, nisi quod traditum est* ».

Ce qui est intéressant, c'est d'examiner les points sur lesquels l'évêque auxiliaire d'Astana projette la lumière d'une façon plus instantane, ou plus précise, ou plus développée que d'autres catéchismes antérieurs, y compris assez récents comme le *Catéchisme de l'Église catholique*. Car, par là, il est en mesure de répondre à des questions que peuvent se poser des fidèles chrétiens confrontés à des situations qui, soit n'ont pas été envisagées antérieurement, soit plus ordinairement ont pris une importance qu'elles n'avaient absolument pas dans le passé, même assez récent.

Par exemple, Mgr Schneider, en reprenant la *Somme de théologie* de saint Thomas d'Aquin, propose plus de trente pages sur les vertus, vertus théologiques et vertus morales : on ne trouve pas un tel exposé dans le *Catéchisme de l'Église catholique*. Il ne s'agit aucunement d'opposer catéchisme à catéchisme : car, sauf à proposer une encyclopédie en trente volumes (et encore !), il est impossible de tout dire à chaque fois, et un catéchisme concret résulte forcément d'un choix entre ce que l'on veut dire et ce que

l'on est obligé de mettre de côté. D'où, précisément, l'intérêt de la publication de divers catéchismes, chacun apportant certaines connaissances différentes, et proposant une ambiance, un style, une approche capables de satisfaire divers publics.

J'avais moi-même cherché un jour la définition et l'explication de la « lumière de gloire », c'est-à-dire de ce qui nous permettra de voir Dieu dans le Ciel (succédant donc à la vertu de foi), et je n'avais trouvé mon bonheur que dans un seul catéchisme sur plusieurs consultés, les autres restant muets sur ce point. Pour le présent article, j'ai fait le même examen à partir de l'index du *Catéchisme de l'Église catholique*, lequel renvoie à de nombreuses expressions chrétiennes comportant le mot « lumière », mais pas à celle de « lumière de gloire » ; tandis qu'au contraire l'index du *Compendium* de Mgr Schneider, s'il a beaucoup moins d'entrées au mot « lumière », possède un renvoi à « lumière de gloire ».

Au fil de la lecture, ont été notés des aperçus originaux (c'est-à-dire rarement traités dans d'autres catéchismes), instructifs et utiles. Par exemple, dans la partie « Vertu de foi », l'auteur propose un développement de quatre pages sur la franc-maçonnerie, éclairage appuyé sur les nombreux documents du Siège apostolique relatifs à cette société secrète, à laquelle un chrétien peut facilement être confronté (notamment dans le milieu professionnel).

De même, un peu plus loin, quatre autres pages traitent du jeûne et de l'abstinence, un sujet sur lequel les fidèles finissent par se perdre en raison des modifications successives de la règle. On en dira autant des deux pages éclairantes sur l'interdiction du travail servile le dimanche.

Dans la partie consacrée au quatrième commandement, Mgr Schneider propose plusieurs pages tout à fait intéressantes et relativement inédites dans un catéchisme (mais pourtant fort utiles à l'heure actuelle) sur l'éducation chrétienne, en s'appuyant sur les grandes encycliques des Papes Léon XIII et Pie XI.

Soulignons encore que l'Eucharistie est présentée en deux grandes parties, « L'Eucharistie comme sacrement » et « L'Eucharistie comme sacrifice ». C'est un choix heureux, même si la logique aurait voulu que les deux parties soient interchangées, dans la mesure où le sacrement est le fruit du sacrifice (et non l'inverse), en sorte que nous communions sur cette terre à une victime sacrificielle.

Il serait facile de continuer ainsi longtemps, en relevant les points les plus intéressants de la démarche spécifique de Mgr Schneider. Mais ce qui a déjà été dit devrait suffire à faire comprendre que cet ouvrage mérite vraiment le détour, et qu'il prendra une place utile et nécessaire, tant dans la bibliothèque du fidèle, qui y trouvera une nourriture abondante et savoureuse, que dans celle du prêtre, maître de doctrine, qui pourra y dénicher nombre de lumières pour son enseignement.

Il faut remercier Mgr Schneider d'avoir réalisé ce travail certainement complexe, dans la mesure où la lecture de son *Compendium* est fluide et facile. Comme l'affirme un dicton, « le jeune professeur enseigne plus qu'il ne sait, le professeur expérimenté enseigne tout ce qu'il sait, le vieux professeur enseigne ce qui est nécessaire aux élèves ». On peut dire sans crainte que Mgr Schneider est un vieux professeur, car il nous transmet ce qui est utile à notre vie chrétienne et à notre salut. ■

Mgr Athanasius Schneider, *Credo – Compendium de la foi catholique*, Contretemps, 2024, 624 pages, 29, 60 euros.

Lettre à nos frères prêtres

Bulletin d'abonnement et de parrainage

Prix au numéro : 3 € ; **Abonnement annuel (quatre numéros) : 10 € – pour les prêtres : 5 €**

Prénom : Nom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :

- Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de 10 €
 Je parraine prêtre(s) pour l'abonnement annuel ; je verse donc en sus la somme de €

Chèque à l'ordre de « Lettre à nos frères prêtres », et courrier à « LNFP – 11 rue Cluseret, 92280 Suresnes Cedex ».

Nous contacter par courriel : lettreatnosfrerespretres@gmail.com
 Consulter les anciens numéros : <https://laportelatine.org/publications/lettre-a-nos-freres-pretres>